

PROJET ENFANCE



Projet social 2017-2020

Diagnostic - contexte

En s'appuyant sur nos observations de terrain, enquêtes et discussions dans les instances où sont présents les parents et partenaires associatifs, nous avons retenus 3 axes pour le Projet Enfance :

- Permettre à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure,
- Permettre la coopération entre les acteurs Enfance du territoire,
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale.

Notre territoire vit une évolution démographique des enfants en hausse depuis 2014. **Chez les 3-5 ans**, soit 958 enfants, cette évolution est relativement faible (+1,37%) due à des hausses constatées sur certaines communes (jusqu'à +25 %) contrebalancée par des baisses quasi équivalentes sur d'autres (jusqu'à -23 %).

Chez les 6-10 ans, soit 1 481 enfants, l'évolution est de +6,40 %.

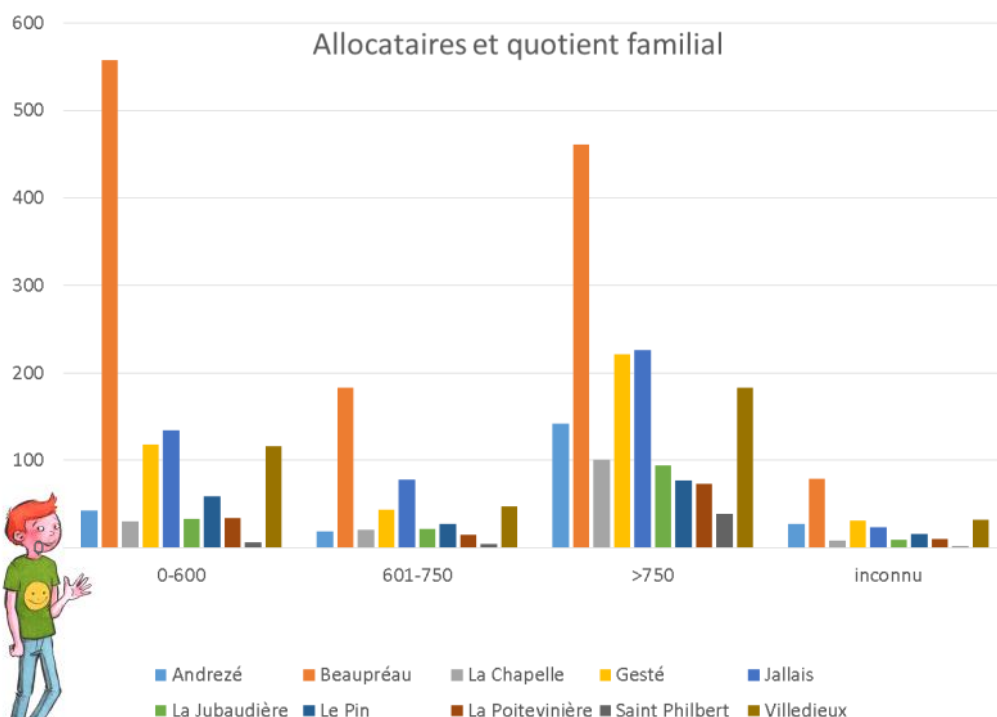
L'augmentation des familles monoparentales est également à retenir, avec +8 %, soit 300 familles concernées sur notre territoire (entre 2012 et 2014). Une attention particulière doit être donnée à ces familles pour connaître les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien.

Les enfants demandant une attention particulière doivent aussi devenir notre préoccupation, face aux difficultés récurrentes rencontrées par les familles concernées. Sur notre territoire, 63 mineurs bénéficiaient de l'AEEH en 2014.

1129 familles allocataires ont un quotient inférieur à 600€ sur 3445 familles. Il y a une

présence plus significative sur les communes déléguées de Beaupréau - Gesté - Jallais et Villedieu. Cette représentation n'est pas identique sur les ALSH qui touchent plutôt les familles avec des quotients supérieurs à 600€.

(Source diagnostic CEJ / CAF 2014)



Accueil

Ce que nous faisons déjà

Les services du Projet Enfance permettent d'être **au plus près des familles utilisatrices et ainsi d'être en permanence en posture d'écoute active** pour entendre ou observer, d'éventuelles Situations Sociales Concrètes Insatisfaisantes (SSCI). Tous les acteurs liés à l'Enfance doivent être concernés par cette posture : animateurs, parents, élus.



Les services à l'enfance font partie, avec l'école, des lieux sur la commune où sont accueillis **les nouvelles familles** ; "nouvelles" par la naissance des enfants ou par l'arrivée sur la commune. Le premier accueil doit dépasser le simple contact lors d'une permanence et prendre la forme d'une rencontre systématique pour discuter avec les parents et l'enfant. Cette **première rencontre d'accueil dans la structure** est très importante pour les rassurer, présenter le service et plus largement le Centre Social, et peut permettre de déceler les premiers questionnements de parents.

L'accueil prend la forme de temps forts et conviviaux (Galette, portes ouvertes, Mini Festoche...), où l'on invite les parents à se déplacer. C'est une forme d'écoute active, pour lesquelles il faut en profiter pour **organiser la discussion ou le recensement de questions diverses** des familles.

Ce que nous souhaitons améliorer

L'aménagement des sites ALSH, afin de favoriser la communication de l'ensemble des activités et actions du Centre Social. cela doit nous permettre de pouvoir présenter globalement le Centre Social et ainsi **développer l'information sur les lieux d'activités**.

Animations Collectives

Les enfants sont au cœur de nos préoccupations. Aussi, nous souhaitons pouvoir faire en sorte qu'ils puissent être acteurs dans l'organisation de leurs activités, en les sollicitant pour avoir leur avis et les impliquant sous quelque forme que ce soit. Les 9-11 ans pourront être plus particulièrement consultés pour connaître leurs attentes. Des actions hors structures Enfance pourraient être imaginées, comme par exemple des animations dans les quartiers.

L'écoute active en direction **des parents** permettra de mettre en place des actions, de préférence avec d'autres secteurs ou partenaires, afin de répondre à des problématiques particulières liées à l'éducation, les loisirs, le départ en vacances, la fonction parentale... Des groupes de parents pourront se constituer autour d'une problématique relevée, afin d'imaginer ensemble des solutions à trouver.

Gestion de services utiles à la population

- 1 Accueil de Loisirs Extrascolaire (vacances seulement) multisites (3 sites et 6 communes sur les 10 du territoire) Gesté, Andrezé, Jallais (+le Pin, la Poitevinière et la Jubaudière). *Fiche n°1*
- Des accueils Périscolaires (mercredis seulement) multisite (3 sites et 6 communes sur les 10 du territoire) Gesté, Andrezé, Jallais (+le Pin, la Poitevinière et la Jubaudière) et Gestion d'un Accueil Périscolaire (les jours d'école) sur 2 communes Gesté, Andrezé. *Fiche n°2*
- *Gestion d'activités Socioculturelles en direction des enfants* Cirque sur Jallais, Théâtre sur Beaupréau et Danse sur Jallais. *Fiche n°3*

Coordination

Dans le cadre la coordination CEJ, nous avons la fonction de veille sur le territoire, d'assurer un lien entre les institutions (DDCS-CAF) et gestionnaires, et la fonction de pilotage en co-pilotage avec les élus de la commune de Beaupréau-en-Mauges et la CAF. Les travaux en cours sont sur « l'accueil des enfants différents » et ceux à mettre en œuvre « adapter les tarifs des services en fonction de l'économie des familles »

L'accompagnement des organisateurs des services à l'Enfance permet de mettre en place des actions communes pouvant porter sur l'évolution de l'organisation de l'accueil de l'enfant et sur l'évolution administrative du service en direction des familles. L'idée soutenue est de contribuer à la **simplification administrative des familles et des organisateurs de services à l'Enfance** de notre territoire.

Des temps de réflexion et d'actions en commun, entre administrateurs bénévoles ou animateurs salariés, sont organisés. Pour les bénévoles, cela permet de ne pas se retrouver isolé face à une problématique liée à la gestion du service ou la fonction employeur. Pour les salariés, cela permet des échanges et une amélioration de l'accueil des enfants et de leurs familles, rencontrant des difficultés particulières. Ces temps prennent la forme de **temps de formations ou temps d'échanges de pratiques** avec ou sans intervenants extérieurs.

Une attention en direction des publics vivant une situation fragilisante

Les points que nous souhaitons traiter pour ce Projet Social portent sur :

La difficulté **d'accueil des enfants qui demandent une attention particulière**, caractérisée par un problème de santé, un handicap, ou bien même un problème de comportement, au sein d'un service Enfance, est une préoccupation partagée par le Centre Social, les élus, les parents, les gestionnaires et les institutions. Pour ces enfants, nous allons œuvrer pour rendre plus facile l'accès aux services à l'Enfance sur notre territoire.

Le territoire se compose de plus en plus de **familles monoparentales**. Ces parents rencontrent des problématiques identiques aux autres parents, mais la répartition de la charge liée à la fonction parentale n'est répartie que sur un seul parent à la fois. L'action engagée doit permettre de soulager les parents dans certains moments de leur vie monoparentale.

Les **familles ayant un bas quotient familial** sont peu présentes sur les activités enfance du territoire. Une démarche va être engagée en interne du Centre Social où avec les gestionnaires de services pour vérifier si les tarifs des services et activités sont adaptés à l'économie des familles

La **fonction parentale** peut parfois être source de difficultés rencontrées pour lesquelles les parents souhaitent pouvoir être accompagnés ou tout simplement pouvoir échanger, discuter avec d'autres. Nous allons constituer des groupes de travail pour définir ces difficultés rencontrées et envisager comment les atténuer.



Partenaires

Les gestionnaires des ALSH, Périscolaires et TAP, la commune de Beaupréau-en-Mauges, la CAF, MSA, DDCS, Conseil Départemental, la MDS, le réseau Enfance des Centre Sociaux des Mauges, les écoles et associations de parents d'élèves.



Le projet Enfance est piloté par la Commission Enfance, mais aussi par le binôme professionnel/bénévole référent.

La Commission Enfance est composée de parents usagers, d'élus, de salariés qui échangent sur la question de l'Enfance et la parentalité sur le territoire.

Des groupes se constituent pour mettre en œuvre les idées, les projets :

- Les Comités de Suivi de chaque service à l'Enfance, composés de parents, élus et salariés
- Le groupe Ateliers Enfance-Jeunesse, composé de parents et de salariés.
- Des personnes ressources (partenaires associatifs, institutionnels, politiques, techniques, parents) peuvent être sollicitées pour enrichir la réflexion au sein des groupes.
- Des groupes de parents concernés par une situation à traiter.



Centre Social Evre et Mauges

Christelle CROUZET

Référente bénévole Enfance,
Administratrice du Centre Social

Nicolas BANCHEREAU
Coordinateur Enfance

n.banchereau@cs-evreetmauges.fr

Le projet Enfance au sein du Centre Social a pour but de prendre en compte la place de l'enfant au sein des projets développés pour lui, de répondre aux attentes des parents en terme de besoins et de les accompagner dans leurs questionnements quant à leur rôle. Le projet Enfance comprend la veille et l'accompagnement portés vers les associations et services dédiés à l'enfance sur le territoire.

Centre Social Evre & Mauges

10 rue du Sous-préfet Barré - Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges

☎ 02.41.63.06.33 - ✉ accueil@cs-evreetmauges.fr

<http://evreetmauges.centres-sociaux.fr>

Avec le soutien financier de



ALSH (ENFANCE) FICHE ACTIVITÉ N°1



Projet social 2017-2020

Antériorité :

Activité existante depuis quand ?



Diagnostic - contexte - problématique

La réglementation des Accueils de Loisirs a évolué depuis 2015. C'est pourquoi, n'est considéré comme Accueil de Loisirs Extrascolaire, que les périodes de vacances scolaires. De plus en plus, ce type de service est devenu un mode de garde avant tout. La nécessité de travailler et le coût des services font que les parents inscrivent les enfants par manque de moyen de garde. Certaines activités peuvent intéresser les enfants mais ce sont généralement des activités dites de consommation. Un constat est fait sur les 9-11 ans, qui sont très peu présents. L'apparition depuis 2014 et 2015 des TAP a, pour les familles, occasionné un coût supplémentaire dans le budget familial. Aussi, les familles sont plus restrictives quant à l'inscription de l'enfant sur une plus grande période pendant les vacances scolaires, des enfants restent seuls chez eux. 33 % des familles allocataires du territoire sont dans la tranche de Q.F. inférieure à 600 €. Concernant les enfants porteur d'un handicap, ils sont 63 sur notre territoire (CAF 2014).

Objectifs

- Faire évoluer le service en fonction des évolutions sociétales et des besoins des familles.
- Impliquer les parents dans l'activité, les rendre plus acteurs.
- Prendre plus en compte les attentes des enfants.
- Etre attentif et accompagner les familles rencontrant une difficulté particulière.

Descriptif de l'activité *Fréquence, durée, lieu, le fonctionnement de l'activité, Type de public*

Le service déclaré en ALSH Multisites, géré par le Centre Social, couvre 6 communes déléguées sur les 10 du territoire. L'ALSH est réparti sur 3 sites : Gesté, Andrezé et Jallais. Nous répondons aux besoins des familles en terme d'accueil des enfants de 3 à 11 ans, en respectant la réglementation en vigueur. L'ALSH est ouvert à toutes les périodes de vacances, de 7 h à 8 h30 en péricentre, 8 h30 à 12h30 en activité, 12 h30 à 13 h30 repas fourni, 13 h30 à 17 h30 activité, 17 h30 à 19 h00 en péricentre. L'ALSH Multisites est ouvert de septembre à juin, 4 semaines en juillet et les derniers jours d'août et qu'une semaine à Noël (sur Andrezé il est fermé la deuxième semaine des petites vacances - sur Jallais, il est fermé l'été). Des mini-séjours sont organisés l'été.

Les perspectives d'évolution (s'il y en a) :

- Protocole d'accueil de l'enfant demandant une attention particulière.
- Adaptation des tarifs pour le publics à bas quotient.



Partenaires

Les structures ALSH Extrascolaire du territoire, Les élus des communes déléguées, les Centres Sociaux de Mauges Agglomération, DDCS.

Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social doit rester en veille active vis-à-vis des familles rencontrant une difficulté particulière : économique, sociale, familiale, parentale... et ainsi mettre en place des actions pour prendre en compte les réalités de ces familles.

Le Centre Social gère le service ALSH Multisites. Un référent bénévole et un coordinateur pilotent le Projet. Une directrice organise le service. Trois référentes de sites (dont la directrice) assurent le relais avec l'équipe pédagogique et les parents usagers. Une équipe pédagogique est répartie sur chaque site.

Des parents, salariés et élus composent un Comité de suivi des services : un sur chaque site. C'est un lieu d'échanges, d'informations et d'actions en direction des autres familles. Les parents s'impliquent ainsi dans le projet en amenant leurs idées d'amélioration et leur participation à des actions. Ce doit également être un lieu d'échanges, d'observations et de recensement de remarques ou situations vécues par les parents du Comité de Suivi ou par leur entourage.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 coordonnateur DUT en CDI + 1 référente bénévole, 1 directrice BAFD en CDI + 20 parents et élus, 2 référentes de site DUT et BAFD en CDI + Animateurs : 3 CDI, 2 CAE, 1 Emploi d'Avenir, des CEE, du personnel AIM.	CAF, Beaupréau-en-Mauges, Conseil Départemental 49, MSA, Participation des familles.

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Le nombre d'heures de présence enfants.
- Le nombre d'enfants nécessitant une attention particulière.
- Le nombre de journées séjours.
- Le maintien des parents au sein des Comités de Suivi.

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- La satisfaction des enfants quant aux activités proposées.
- La prise en compte de demandes et besoins des enfants : adaptabilité de l'activité.
- La qualité de la réponse à l'accueil d'enfants demandant une attention particulière.
- La satisfaction des parents.

Période de réalisation : si nouvelles activités

2017-2020 toute l'année

Participation financière des usagers

Gratuité : (Non) Payant : (Oui) (Tarifs) Adhésion : (Oui)

Tarif avec plusieurs tarifications :**Oui**

Autres (préciser)

⇒

Quot.Familial	Gesté & Interfilou	Andréz
0 à 600	1.09 €	1.09 €
601 à 750	1.20 €	1.20 €
751 à 900	1.41 €	1.39 €
901 à 1100	1.65 €	1.55 €
1101 à 1500	1.71 €	1.62 €
1501 et +	1.74 €	1.64 €

PÉRISCOLAIRE (ENFANCE) FICHE ACTIVITÉ N°2



Projet social 2017-2020

Antériorité :

Activité existante

Diagnostic - contexte - problématique

L'application du nouveau rythme scolaire sur 4,5 jours, depuis septembre 2014 et 2015, a fait évoluer les besoins des familles actives en terme de garde post-école pour le mercredi matin ; nous avons donc adapté l'ouverture du service Périscolaire. Le mercredi étant devenu un jour d'école, la réglementation indique que les activités déclarées accueillant des enfants sur ces jours-là deviennent de fait activité Périscolaire (mercredi après-midi inclus). Sur notre territoire, 72,07 % de familles (INSEE 2012) ont un emploi, et pour la plupart, le besoin d'un mode de garde avant ou après l'école est indispensable, surtout pour les familles monoparentales.



Objectifs

- Proposer un service de garderie Périscolaire en adéquation avec les besoins des familles.
- Faire évoluer l'accueil du mercredi midi et après-midi.
- Impliquer les parents dans l'amélioration du service.
- Rendre accessible le service à toutes les familles, en particulier celles qui sont le plus dans des difficultés d'accès financiers.
- Adapter le rythme de l'activité en fonction du rythme de la journée de l'enfant.
- Faire du lien avec les écoles et les organisateurs TAP.

Descriptif de l'activité

Fréquence, durée, lieu, le fonctionnement de l'activité, Type de public

Le Centre Social a déclaré un **Accueil Périscolaire Multisites pour le mercredi après-midi** : 3 sites : Gesté, Andrezé et Jallais, regroupant 6 communes déléguées sur les 10 du territoire. Selon le site, le repas est organisé, ou non. Le site de Jallais propose une navette pour récupérer les enfants dès la sortie de l'école pour le Pin, la Poitevinière et la Jubaudière. L'accueil est ouvert de 12 h (si repas) à 17 h30 + "Péricentre" de 17 h30 à 19 h.

Le Centre Social gère également 2 **Accueils Périscolaires** : Andrezé et Gesté. 2 directrices + 2 équipes pédagogiques. L'accueil est ouvert tous les jours d'école de 7 h au début de l'école et de la fin de l'école à 19 h.

Les perspectives d'évolution (s'il y en a) :

- Evolution de l'accueil du mercredi.
- Harmonisation du mode de tarification.



Partenaire

Les structures Périscolaires du territoire, les élus des communes déléguées, DDCS.



Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Un référent bénévole et un coordinateur pilotent le Projet. Une directrice organise le service Multisites du mercredi et une directrice par service Périscolaire (dont la directrice du Multisites). Une équipe pédagogique est répartie sur chaque site.

Des parents, salariés et élus composent un Comité de suivi du services : un sur chaque site (le même que celui de l'ALSH Multisites). C'est un lieu d'échanges, d'informations et d'actions en direction des autres familles.

Le Centre Social est à l'écoute des besoins des familles et adapte son service au plus près de leurs attentes. Il est en adéquation avec son Projet Social ainsi que le projet politique du territoire.

Les parents ont un rôle de représentants des autres parents en faisant remonter au Comité de Suivi des remarques entendues autour d'eux et en étant des référents du Comité de Suivi auprès des autres parents de leur entourage.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 coordonnateur DUT en CDI + 1 référente bénévole, 1 directrice BAFD en CDI (Multisites) + 1 directrice DUT en CDI + 15 parents et élus, Animateurs : 2 CDI, 1 CAE, 1 EA, du personnel AIM.	CAF, Beaupréau-en-Mauges, MSA, familles.

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Le nombre d'heures de présence enfants.
- Le maintien des parents au sein des Comités de Suivi.
- Evolution de la présence des 9-11 ans (sur les mercredis).

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Le bien-être des enfants au sein du service.
- La prise en compte du rythme et des besoins des enfants : adaptabilité de l'activité.
- L'accueil d'enfants demandant une attention particulière.
- La satisfaction des parents.
- La relation avec d'autres services à l'Enfance de la commune.

Période de réalisation : si nouvelles activités

2017-2020

Participation financière des usagers

Gratuité : (Non) Payant : (Oui) (Tarifs)

Adhésion : (Oui Non)

Tarif avec plusieurs tarifications :Oui ⇒

	Quot.Familial	0 à 500	501 à 720	721 à 900	901 et +
GESTE Arrivée entre :	7 h et 7 h 30	4.26 €	4.89 €	5.17 €	5.22 €
	7 h 30 et 8 h	3.57 €	4.17 €	4.48 €	4.53 €
Départ entre :	Après 8 h	2.86 €	3.45 €	3.75 €	3.81 €
	Avant 17 h 30	2.86 €	3.45 €	3.75 €	3.81 €
	17 h 30 et 18 h	3.57 €	4.17 €	4.48 €	4.53 €
	18 h et 18 h 30	4.26 €	4.89 €	5.17 €	5.22 €
	18 h 30 et 19 h	4.99 €	5.57 €	5.88 €	5.94 €
ANDREZE : Au 1/4 heure		0.54 €	0.62 €	0.72 €	0.85 €

ATELIERS SOCIO CULTURELS

(ENFANCE-JEUNESSE) FICHE ACTIVITÉ N°3



Projet social 2017-2020

Antériorité :

Activité existante depuis quand ?

Fiche partagée entre le projet enfance et jeunesse...

Diagnostic - contexte - problématique

Le territoire regorge d'activités en direction de l'Enfance et la Jeunesse. Cependant, il est constaté que les activités sportives (27 % des associations) dominent largement en terme de propositions. Les activités culturelles et artistiques (17 %) sont moins développées (hormis la musique au travers de l'école de musique communale). Des enfants et des jeunes sont demandeurs d'activités originales par leur pratique peu commune : cirque, hip-hop, théâtre... Aussi, ces activités ne nécessitent pas de participer à des évaluations ou compétitions, chacun est libre de pouvoir y participer selon son niveau technique, sans aucune pression de résultat et la notion d'entraide y est privilégiée. Le coût d'accès aux activités artistiques et culturelles est souvent plus élevé qu'une activité sportive, dû en partie à la limitation du nombre de jeunes par atelier, qui sont généralement encadrés par des salariés.

Objectifs

- Permettre l'accès pour tous les enfants et jeunes à des activités socioculturelles.
- Impliquer les parents dans l'activités de leurs enfants.
- Créer des temps d'échanges avec les parents, avec les autres ateliers du Centre Social, avec les autres ateliers du territoire.
- Favoriser l'ouverture culturelle, faire découvrir la pratique auprès de tous publics.

Descriptif de l'activité

Les ateliers danse hip-hop, théâtre et cirque, sont proposés à l'année sur 30 séances de 1 h30, hors vacances scolaires, pour les jeunes de 6 à 17 ans ; les jeunes sont répartis par tranches d'âges. Les ateliers se déroulent sur Jallais et Beaupréau, encadré par un animateur technique salarié ou prestataire.



Partenaires

Communes déléguées pour la mise à disposition des salles,
Beaupréau-en-Mauges pour le financement



Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social propose des ateliers en fonction de demandes d'habitants, sur un secteur où l'activité proposée n'existe pas.

Les parents sont investis dans l'activité au travers d'un "groupe Ateliers", lieu d'échanges sur le fonctionnement de l'activité et de projets en direction des familles ; comme les sorties familiales à un spectacle, la participation active au Mini-Festoche...

Certains jeunes ados sont investis dans l'aide à l'encadrement d'ateliers pour les plus jeunes et des parents sont sollicités pour accompagner les jeunes lors d'interventions hors ateliers.

Les parents apportent leurs idées quant à l'amélioration de l'activité.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 animateur BEATEP en CDI. 1 intervenant extérieur.	Beaupréau-en-Mauges, familles, autofinancement.

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Fréquentation aux ateliers.
- Nombre de bénévoles investis dans l'activité : encadrement, groupe Ateliers...
- Actions faites hors ateliers avec ou sans partenaires.

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Satisfaction des jeunes et satisfaction des parents.
- Organisation de projets d'échanges avec d'autres ateliers.
- Ouverture des ateliers vers l'extérieur.
- Fidélisation des jeunes d'une année sur l'autre.

Période de réalisation :

2017-2020 - 30 semaines sur l'année

Participation financière des usagers

Gratuité : (Non) Payant : **Oui** Adhésion : (Oui)

Tarif avec plusieurs tarifications :Oui

Autres (préciser)

⇒

Quot.Familial	0 à 500	501 à 720	721 et +
Hip Hop	82 €	104 €	123 €
Cirque	79 €	98 €	115 €
Théâtre	86 €	109 €	130 €
Djembé	79 €	98 €	115 €